

au ministre de la Défense nationale (M. Ralston). Elle a deux parties: 1° le ministre fera-t-il rapport à la Chambre sur les résultats donnés jusqu'ici par la campagne de recrutement? et 2°, si l'on ne recrute pas le nombre requis de 32,000 hommes pour le service actif, qu'entend faire le ministre pour obtenir ce contingent et les contingents futurs?

L'hon. J. L. RALSTON (ministre de la Défense nationale): Pour ce qui est de la première partie de la question, il est encore trop tôt pour faire rapport sur la campagne de recrutement. L'honorable député se rendra compte que nous venons seulement de terminer l'organisation, l'adjudant-général est juste de retour d'un voyage dans l'Ouest.

Le second point pose une question d'administration que nous réglerons en temps et lieu.

#### L'AÉRODROME DE DARTMOUTH, N.-É.

CONTRATS RELATIFS À L'AÉRODROME D'EASTERN-PASSAGE—RAPPORT DE M. TILLEY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. P. C. BLACK (Cumberland): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Défense nationale pour l'Air (M. Power), est-il en mesure de communiquer à la Chambre le rapport sur l'aérodrome d'Eastern-Passage à Dartmouth? Plus de deux semaines se sont écoulées depuis que le ministre nous a informés qu'il comptait déposer le rapport dans le délai de quelques jours. Le ministère est saisi de la question depuis environ sept mois.

L'hon. C. G. POWER (ministre de la Défense nationale pour l'Air): J'ai dit alors que je comptais recevoir un rapport dans quelques jours. J'ai envoyé un message téléphonique à M. Tilley avant-hier et il m'a promis le rapport pour lundi ou mardi.

M. BLACK (Cumberland): Le ministre veut-il déposer une copie de la correspondance échangée entre son ministère et M. Tilley, l'enquêteur?

L'hon. M. POWER: J'y songerai.

#### PARCS NATIONAUX

PROCÉDURE AU SUJET D'UN PROJET DE LOI VISANT À L'ÉLIMINATION DE CERTAINS TERRAINS DU PARC DE PRINCE-ALBERT, ET À L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVELLES LIMITES.

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. G. DIEFENBAKER (Lake Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Mines et Ressources [M. White.]

(M. Crerar). Le secrétaire du board of trade de Prince-Albert (Saskatchewan) m'écrit qu'il a reçu du ministre des Mines et Ressources une lettre à l'effet que le bill modifiant la Loi des parcs nationaux et qui a trait au parc national de Prince-Albert restera en plan. Le ministre veut-il dire à la Chambre si la nouvelle est exacte et si le Gouvernement mettra ou non le projet de loi en délibération au cours de la présente session?

L'hon. T. A. CRERAR (ministre des Mines et des Ressources): Il ne compte pas le faire.

#### LOI SUR LA CONSERVATION DES CHANGES EN TEMPS DE GUERRE

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances) propose la 2e lecture du bill n° 77, visant à modifier la loi de 1940 sur la conservation des changes en temps de guerre.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 2e fois et la Chambre, formée en comité sous la présidence de M. Fournier (Hull), passe à la discussion des articles.)

Sur l'article 1 (droits de douane à la seconde Annexe).

M. J. H. HARRIS (Danforth): Au cours des délibérations sur la résolution qui l'a précédé, le bill n° 77 a fait l'objet d'une étude fort superficielle, bien que la mesure soit très importante. Dans les circonstances, je crois que le ministre devrait fournir des précisions au comité. Il pourrait sans doute fournir un exposé plus approfondi que celui qu'il a fait lors de l'étude de la résolution. Il est probable qu'on lui a présenté des observations depuis le dépôt de la résolution le 23 mai, veille de la fête de la reine Victoria. Si le principe qui inspirait la résolution doit subir des modifications, le comité tiendrait à les connaître.

L'hon. J. L. ILSLEY (ministre des Finances): Je ne crois pas pouvoir rien ajouter à mes commentaires antérieurs. Nous avons discuté la mesure lors de l'étude de la résolution.

M. HARRIS (Danforth): La discussion a été brève.

L'hon. M. ILSLEY: Le texte est suffisamment clair. J'ai expliqué, lors de l'étude de la résolution en comité, l'objet visé par la mesure. La majeure partie du projet de loi porte sur le dégrèvement d'articles importés du Royaume-Uni. C'est sa caractéristique principale. J'ai expliqué assez longuement les réductions de droits proposées et je ne vois pas ce que je puis faire de plus.

M. HARRIS (Danforth): Vu que le ministre n'a pas donné plus de précisions, je désire faire quelques remarques. D'abord, tous